

Horizon 2100 : Adapter le bassin au changement climatique

Dossier de la rÃ©daction de H2o
April 2016

Jean-FranÃ§ois

Carenc, prÃ©fet de la rÃ©gion d'Île-de-France, prÃ©fet coordonnateur de bassin, prÃ©sident du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et FranÃ§ois Sauvadet, ancien ministre, prÃ©sident du Conseil d'Ã‰partemental de CÃ´té-d'Or, prÃ©sident du ComitÃ© de bassin Seine-Normandie, ont tenu le 31 mars 2016, un comitÃ© de bassin particulier important consacrÃ© au changement climatique et Ã ses consÃ©quences.

En introduction, le climatologue Jean Jouzel, a prÃ©cisÃ© que la tempÃ©rature moyenne s'Ã©levÃ©rait de faÃ§on inÃ©luctable de 2 degrÃ©s d'ici 2100, mÃªme si tous les efforts sont entrepris par ailleurs pour limiter cette hausse. Ainsi, la rÃ©alisation d'un plan d'adaptation au changement climatique sur le bassin hydrographique de la Seine a Ã©tÃ© lancÃ©e le 9 fÃ©vrier dernier. La Seine est un fleuve particulierement sensible aux changements climatiques en raison de sa taille modeste et des fortes pressions anthropiques qui s'y exercent. Sur le Bassin Seine-Normandie, les impacts du changement climatique pourraient entraÃ®ner : une diminution du dÃ©bit de la Seine et des cours d'eau d'environ 30 % d'ici 2100, avec des crÃ©tages plus frÃ©quents ; une augmentation de la tempÃ©rature des cours d'eau de 2 °C en moyenne avec ses consÃ©quences sur la qualitÃ© des eaux ; une Ã©levation du niveau de la mer jusqu'Ã un mÃtre ; une augmentation moyenne des tempÃ©ratures qui s'accompagnerait d'une diminution de 12 % des prÃ©cipitations en 2100 ; un phÃ©nomÃ¨ne d'Ã©vapotranspiration (avec une augmentation de 23 % d'ici 2100, le phÃ©nomÃ¨ne aurait des consÃ©quences importantes sur les milieux et la vÃ©gÃ©tation) ; enfin, une tendance globale Ã la diminution de la ressource en eau s'accompagnerait d'une baisse du niveau des nappes. Le littoral va, en outre, voir son exposition aux submersions marines accrues. Le but de ce plan est d'attÃ©nuer le plus possible les effets de ce changement climatique etÃ surtout d'adapter nos actions Ã l'Ã‰chelle de la Seine et de son bassin. "Pour Ãªtre efficace, ce plan doit Ãªtre territorialisÃ©, thÃ©matique et partagÃ© par le plus grand nombre : Ã©lus, scientifiques, population concernÃ©e... la dÃ©marche doit Ãªtre concertÃ©e et partagÃ©e et ne peut venir d'en haut !", a affirmÃ© le prÃ©fet de rÃ©gion Jean-FranÃ§ois Carenc, qualifiant la situation de prÃ©occupante.

Adopter une nouvelle politique de l'eau responsable, ambitieuse et cohÃ©rente

- Tous les acteurs de l'eau de tous les territoires du bassin ont conscience du changement climatique. Afin de limiter ses impacts sur l'eau et les milieux aquatiques, il est nÃ©cessaire de mettre en cohÃ©rence toutes les stratégies d'adaptation Ã l'Ã‰chelle des bassins versants. Il est de la responsabilitÃ© du ComitÃ© de bassin et de tous les acteurs territoriaux de dÃ©velopper ces stratégies d'adaptation, en veillant Ã leur cohÃ©rence dans le respect des objectifs de la politique de l'eau. Le schÃ©ma directeur d'amÃ©nagement et de gestion des eaux (SDAGE), d'une durÃ©e de six ans, est dÃ©jÃ un outil d'adaptation au niveau du bassin. La majoritÃ© de ses dispositions va dans le sens d'une meilleure adaptation (rÃ©duction des pollutions Ã la source, amÃ©lioration de la continuitÃ©, limitation de l'impermÃ©abilisation, sauvegarde des zones humides, meilleur fonctionnement des milieux...). De maniÃ¨re

gÃ©nÃ©rale, plus l'Ãtat des milieux aquatiques sera bon, plus leur capacitÃ© de rÃ©silience sera grande. Ainsi, il est important de lutter contre les pollutions Ã la source, car si le dÃ©bit et le niveau des nappes phrÃ©atiques baissent, mÃ©caniquement la concentration des polluants augmente. L'objectif de ce plan d'adaptation est de se projeter Ã l'Ãchelle du siÃ¨cle.

Le plan d'adaptation bassin, une dÃ©marche collaborative et Ã©volutive - PartagÃ©e et collaborative, la dÃ©marche d'Ã©laboration d'un plan d'adaptation bassin se veut ancrÃ©e sur les enjeux des territoires et des acteurs et repose sur plusieurs principes structurants: un principe de solidaritÃ© entre usagers de l'eau et entre territoires, la mise en œuvre de mesures sans regret quelle que soient les incertitudes, et une cohÃ©rence avec la politique d'attÃ©nuation des Ã©missions de gaz Ã effet de serre. RÃ©visable tous les six ans dans un contexte Ã©volutif, cette dÃ©marche n'empÃªche pas d'anticiper des choix qui devront Ãªtre assumÃ©s. Cette dÃ©marche a vocation Ã inspirer les documents de planification et de programmation aux diffÃ©rentes Ã©chelles du bassin (documents d'urbanisme, SDAGE, PGRI...) en apportant aux gestionnaires des territoires des propositions d'actions concrÃ©tes ciblÃ©es dans le domaine de l'eau qu'ils pourront mettre en œuvre Ã leur niveau. Il sera Ã©galement pris en compte dans le 11Ã®me programme de l'agence de l'eau.

Par

des actions transversales, sur chacun des thÃèmes de nos activitÃ©s humaines, partagÃ©es par tous, il convient de s'adapter au changement climatique. Ce travail est dÃ©sormais lancÃ©. Des groupes de travail se rÃ©unissent, un comitÃ© scientifique est en place. Un point sur les travaux sera fait rÃ©guliÃ rement pour aboutir Ã un plan acceptÃ© d'ici quelques mois.

PrÃ©fecture de Paris et d'ÃŽle-de-France - Agence de l'eau Seine-Normandie